

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 29/03/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 49 Votes Pour : 49 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 21 mars 2023  N° 2023-34
--	---

**Présents (39)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, LAIREZ Céline, DUPREZ Jean-Pierre, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Absents (13)** : GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, BALAGNA Patrice, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (10)** :  
DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe  
DUNAN Anne à BUERBA Jean-Pierre  
MALERE Hélène à FINES Frédéric  
ARMANET Henri à GALAUP Dominique  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
DUBERNARD Alain à PETIT Caroline  
BRUNET André à RODRIGUEZ Marie-José  
DARAN René à SALAT Jacques  
NARS Aline à MIR André  
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. Alain RIVIERE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

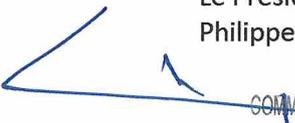
\*\*\*\*\*

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 21 mars 2023 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 21 mars 2023 est approuvé à l'unanimité, des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU